

## Accueil temps libre juin et été 2020 : activités non résidentielles et résidentielles dans le contexte d'épidémie de Covid-19

### MESURES D'HYGIENE

#### I. INTRODUCTION

Dans la foulée du plan de reprise progressive de l'enseignement maternel et primaire du 27 mai 2020, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en la personne de sa Ministre de l'Enfance, a décidé des conditions de reprises de l'accueil temps libre pour le mois de juin et pour l'été 2020.

Trois protocoles vous ont été transmis à cette fin : activités de juin - activités non résidentielles d'été - activités résidentielle d'été.

Le présent document constitue un complément à ces protocoles. Il a pour objectif de fournir aux opérateurs les éléments nécessaires à la mise en place des mesures d'hygiène accompagnant les mesures organisationnelles pour les deux périodes précitées.

Ces mesures d'hygiène pourront être adaptées dans les semaines à venir en fonction de l'évolution des recommandations et procédures officielles.

Ce document se veut être accessible à tous au niveau de sa compréhension et de sa transposition dans les gestes du quotidien.

Le principal mode de transmission du COVID-19 est l'inhalation de grandes gouttelettes respiratoires ou leur arrivée sur des muqueuses. Le contact avec des surfaces ou objets contaminés est une autre voie de transmission. Afin de réduire le risque de transmission par les surfaces et objets contaminés, il est essentiel de suivre des procédures pour un nettoyage et une désinfection corrects des environnements qui peuvent avoir été contaminés par le virus.

La durée de survie du coronavirus dans l'environnement, et sur les surfaces, est de quelques heures à 7 jours en fonction du type de surface, du type de matériau, de la température et du taux d'humidité ambiant.

## **II. TABLE DES MATIERES**

I.	INTRODUCTION.....	1
II.	TABLE DES MATIERES.....	2
III.	MESURES D'HYGIENE DES LOCAUX .....	3
a.	Nettoyage et désinfection pour les activités non résidentielles et les séjours	3
b.	Nettoyage et désinfection pour les activités résidentielles sous tente	6
IV.	MESURES D'HYGIENE INDIVIDUELLE.....	8
V.	MESURES SPECIFIQUES POUR ENFANTS DE MOINS DE MOINS DE 6 ANS .....	10
VI.	ANNEXE 1 .....	11

### III. MESURES D'HYGIENE DES LOCAUX

#### a. Nettoyage et désinfection pour les activités non résidentielles et les séjours

- Aérer les locaux : ouvrir les fenêtres minimum 2 à 3 fois par jour pour aérer les pièces et ce minimum 15 minutes **et** pendant le nettoyage.
- Privilégiez autant que possible des locaux et des places fixes pour une même bulle ou partie de bulle (groupe de vie).
- Laisser autant que possible les portes ouvertes des locaux et des armoires afin de réduire l'utilisation des poignées.
- Nettoyage et désinfection :
  - L'information au sujet des mesures d'hygiène, des personnes attachées à l'entretien est très importante. Que ces personnes soient des membres de la bulle ou des personnes attachées à l'infrastructure qui accueille la bulle, il est conseillé de superviser leur travail au début et de donner un retour d'information encourageant, afin de pouvoir adopter rapidement les meilleures habitudes de travail.
  - Nettoyer signifie retirer les saletés, ce qui permet de diminuer nombre de microbes. Cela se fait à l'eau et au savon avec un simple détergent : savon noir, savon de Marseille, ...
  - Désinfecter signifie utiliser des produits chimiques pour tuer les microbes restés sur les surfaces après le nettoyage. Utiliser de préférence de l'eau de javel à 12% ou un produit désinfectant avec au moins 70% d'alcool qui permet une élimination du virus. À défaut, vous pourrez utiliser un produit désinfectant virucide conseillé par votre pharmacien et autorisé par le SPF Santé Publique.

Une utilisation *régulière* d'eau de Javel dans des espaces fermés pourrait avoir une incidence sur la santé des enfants exposés régulièrement à ces émanations, entre autres par des irritations et infections des voies respiratoires. Elle n'est à utiliser qu'en l'absence des enfants et avec les fenêtres ouvertes.

- Pour la désinfection du sol et des surfaces : Utiliser de préférence de l'eau de l'eau de javel à 12°, avec un temps de pose de 5 minutes.
- Pour la désinfection des surfaces et objets qui ne peuvent pas être désinfectés avec de l'eau de javel : de l'alcool à minimum 70% peut être utilisé pour la désinfection, après nettoyage avec un détergent neutre, exception faite du matériel ne pouvant être nettoyé à l'eau (téléphonie, informatique, ...)
- Stockage : les produits de désinfection et d'entretien seront conservés dans une armoire ou une malle fermée à clef ou avec un cadenas, hors de portée des participants. Conservez-les toujours dans le flacon d'origine pour éviter toute confusion. Conservation : entre 5 et 35°C, dans un endroit sec et si possible bien ventilé.

NETTOYAGE	DESINFECTION
<p><u>Le nettoyage se fait :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avec aération simultanée</li> <li>- En dehors de la présence des enfants ;</li> </ul> <p><b>Très régulièrement :</b> les sols, le mobilier individuel partagé et toutes les surfaces lavables (tables, bords des tables, chaises, dossiers, mobilier, rebords de fenêtres, grilles de ventilation, ...) ;</p> <p><b>Une fois par jour :</b> la cuisine et le réfectoire sans omettre les surfaces fréquemment touchées (robinets, poignées de porte). Si les enfants mangent dans leur local, le nettoyage des tables est nécessaire avant et après le repas.</p> <p><b>Au minimum une fois par jour :</b> les toilettes sans omettre les robinets, poignées de porte, chasses d'eau ;</p> <p><b>Entre deux occupations :</b> tout local partagé par des bulles différentes ;</p> <p>Il est recommandé de ne pas passer l'aspirateur mais de nettoyer avec une serpillère et un détergent, de rincer et de laisser sécher.</p>	<p><u>La désinfection se fait :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Après le nettoyage</li> <li>- Avec aération simultanée</li> <li>- En dehors de la présence des enfants/jeunes</li> <li>- Sans oublier les poignées de portes et fenêtres, les interrupteurs, les rampes d'escalier, les robinets, les téléphones fixes et portables, tablettes, claviers, souris...</li> </ul> <p><u>Désinfection à prévoir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Systématiquement</b>, en cas de souillures des sols et surfaces par des liquides biologiques (sang, selles, urines, vomissements...). On pensera à bien désinfecter les toilettes et éventuels petits pots en cas de diarrhée ;</li> <li>- Nettoyage et désinfection complète des locaux fréquentés par une <b>personne (participant ou encadrant) ayant présenté des symptômes</b> : sol, mobilier et surfaces fréquemment touchées de « l'espace d'isolement », du local d'activité, de repas, de la chambre et les sanitaires concernés.</li> <li>- Désinfection du <b>thermomètre</b> après chaque utilisation si celui-ci n'est pas sans contact.</li> <li>- Désinfection systématique <b>sur avis du référent</b> médical si la situation épidémique le requiert.</li> <li>- Pour les sanitaires, commencer par la désinfection des surfaces fréquemment touchées dans les sanitaires : poussoirs des chasses, poignées intérieures et extérieures des portes, verrous, robinets, etc... Ensuite nettoyer les autres surfaces, cuvettes, sols puis les désinfecter</li> </ul>

- **Equipement** : les personnes chargées de l'entretien sont munies de gants de ménage. S'il y a une suspicion de contamination, utiliser des gants à usage unique de préférence.

Terminer en se lavant les mains à l'eau et au savon.

- **Privilégier les poubelles fermées.** Celles-ci doivent être vidées et nettoyées quotidiennement.
- **Les textiles** éventuels (essuies, draps, jouets en tissu,...) doivent être lavés à **60° minimum**, pendant au moins 30 minutes avec du produit de lessive.  
En cas de manipulation de linge (ex. le dernier jour de présence de l'enfant en salle de sieste), le faire en évitant de le secouer ou de le coller contre soi. Dans la mesure du possible, attendre 3h après la manipulation du linge, avant de procéder à la désinfection du sol et des surfaces.

## b. Nettoyage et désinfection pour les activités résidentielles sous tente

- **Nettoyage et désinfection :**

L'information des participants et de l'équipe d'encadrement par rapport à l'entretien et aux mesures d'hygiène et désinfection est très importante. Il est conseillé d'instaurer des rituels ou des jeux autour de leur supervision au début de l'activité, afin de pouvoir adopter rapidement les bons gestes et habitudes.

Nettoyer signifie retirer les saletés, ce qui permet de diminuer le nombre de microbes. Cela se fait à l'eau et au savon avec un simple détergent : savon noir, savon de Marseille, ...

Désinfecter signifie utiliser des produits chimiques pour tuer les microbes restés sur les surfaces après le nettoyage. Les activités résidentielles sous tente, se déroulent en pleine nature, il est conseillé **d'utiliser de préférence, pour la désinfection des surfaces et objets, :**

- **Soit** un spray virucide avec action contre le coronavirus conseillé par votre pharmacien et **autorisé** par le SPF Santé Publique.
- **Soit** de l'eau de javel dans un spray vaporisateur (approximativement 3 cuillères à soupe à diluer dans un 1L d'eau)

- **Stockage**

Les produits de désinfection et d'entretien seront conservés dans le flacon d'origine pour éviter toute confusion et **dans une malle fermée avec un cadenas.** Conservation : entre 5 et 35°C, dans un endroit bien ventilé et non exposé au soleil

- **Equipement**

Les personnes chargées de l'entretien sont munies de gants de ménage. S'il y a une suspicion de contamination, utiliser des gants à usage unique de préférence. Ne pas oublier de se laver les mains à l'eau et au savon après le nettoyage.

- **Les poubelles**

Privilégier les poubelles fermées. Celles-ci doivent être vidées et nettoyées quotidiennement.

- **Les textiles**

Les essuies utilisés dans le cadre de l'intendance sont changés quotidiennement. Utiliser de préférence des essuies jetables, si possible.

Aérer à l'extérieur les sacs de couchage chaque fois que possible.

Le linge sale sera rapidement rangé dans un sac personnel prévu à cet effet.

NETTOYAGE	DESINFECTION
<p><b>Toutes les tentes</b> (espaces de vie, de couchage, intendance) sont <b>régulièrement aérées</b> et au minimum deux fois par jour.</p> <p><u>Le nettoyage se fait :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Régulièrement</b> : les surfaces lavables (tables, petits matériel, malles, ...) ;</li> <li>- <b>Une fois par jour</b> : les tables et les surfaces avant et après les repas, les espaces d'intendance.</li> <li>- <b>Entre deux utilisations</b> : toute surface et tout matériel partagé par des bulles différentes.</li> </ul> <p><b>En cas de suspicion de COVID-19 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La tente d'isolement sera aérée et inutilisée durant 3 jours<sup>1</sup>. En cas d'utilisation endéans les 3 jours, les surfaces intérieures de la tente d'isolement seront nettoyées.</li> <li>- Tous les effets personnels de la personne seront évacués de la chambrée y compris le lit de camp.</li> <li>- L'espace occupé dans la chambrée sera délimité (ex. craie au sol) et interdit d'accès durant au moins 3 jours.</li> </ul>	<p><u>La désinfection se fait :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Après le nettoyage</li> <li>- Avec aération simultanée</li> <li>- En dehors de la présence des enfants</li> <li>- <b>Systematiquement</b>, en cas de souillures des surfaces par des liquides biologiques (sang, selles, urines, vomissements...).</li> <li>- <b>Systematiquement</b>, après chaque utilisation du <b>thermomètre</b>, si celui-ci n'est pas sans contact.</li> </ul> <p><b>En cas de suspicion de COVID-19 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nettoyage et désinfection complète des surfaces dans les espaces fréquentés par une <b>personne (participant ou encadrant) ayant présenté des symptômes et suspectée d'une infection COVID-19</b> (dans l'attente des résultats du test) : matériel et surfaces touchées dans « la tente d'isolement », dans l'espace repas, dans la chambrée, ...</li> <li>- Désinfection systématique <b>sur avis du référent</b> médical si la situation épidémique le requiert.</li> </ul>

<sup>1</sup> L'idéal serait donc de disposer d'une tente incluant l'infirmierie pour les soins courants, habituellement pris en charge durant un camp et d'une autre tente d'isolement pour y placer la personne suspectée d'une contamination COVID-19 en attendant son départ du camp.

## **IV. MESURES D'HYGIENE INDIVIDUELLE**

Le risque de transmission dans le cadre des activités résidentielles et non résidentielles sera minimisé en appliquant des mesures strictes d'hygiène pour tous.

Placer des affiches officielles à l'entrée de l'activité, dans les pièces (tentes) utilisées, dont certainement les toilettes et la cuisine ou tente d'intendance. Celles-ci sont disponibles notamment sur le site Internet de l'ONE.

### **Le lavage des mains et les mesures d'hygiène individuelle**

L'accent doit être mis sur une hygiène des mains la plus régulière possible. Du savon liquide et du gel hydroalcoolique doivent être à disposition dans toute l'infrastructure ainsi que des serviettes en papier.

Pour les soins corporels en activité résidentielle chaque participant disposera de savon liquide personnel (les briques de savon sont tout à fait déconseillées).

Tous les participants ou encadrants doivent se laver les mains avec de l'eau et du savon, éventuellement avec du gel hydro-alcoolique (à éviter autant que possible pour les enfants) :

- à l'arrivée,
- avant et après l'activité,
- après être allé aux toilettes,
- avant et après le repas,
- avant de quitter l'activité
- avant et après un soin

Pour les camps, l'infrastructure, la planification et le matériel seront adaptés au respect de l'hygiène des mains autant que possible. L'eau courante n'est pas indispensable, mais elle est souhaitable. L'accent doit être mis sur le savonnage et le séchage des mains plutôt que sur l'eau courante. Il est important de s'assurer des conditions d'approvisionnement en eau durant toute l'activité résidentielle.

- Le lavage des mains à l'eau et au savon doit durer **40 à 60 secondes**.
- En l'absence de point d'eau, utiliser un gel hydro-alcoolique
- Il est conseillé de privilégier l'utilisation de savon liquide en distributeur et de serviettes en papier (plutôt que des essuies en tissu ; si des essuies en tissu devraient être utilisés, ils doivent être changés au moins tous les jours et lavés à 60°).
- Il est important d'apprendre aux enfants à se laver les mains correctement :
  - Expliquer le lavage des mains à chaque enfant,
  - Lui faire se laver les mains sous supervision/accompagnement
  - Lui donner un retour d'information encourageant
  - Superviser encore le lavage des mains par la suite (parfois ou systématiquement, selon l'âge des enfants).
  - Pour les plus jeunes : se laver les mains « en chanson » peut permettre d'assurer la bonne durée de lavage

- Les ongles doivent être propres. Il est conseillé d'avoir les ongles courts, sans vernis, et d'éviter le port de bijoux aux mains et de faux ongles.

Les autres mesures de prévention de transmission des virus respiratoires sont à rappeler régulièrement, en particulier aux enfants plus jeunes ne portant pas de masque :

- **Eviter le plus possible de mettre les mains au contact de la bouche, du nez et des yeux.**
- **Se couvrir la bouche et le nez lors de la toux ou des éternuements**, soit dans le pli du coude, soit avec un mouchoir en papier à usage unique (donc à jeter après une seule utilisation, et en se lavant les mains après usage). Ne pas se couvrir la bouche avec la main car celle-ci sera alors contaminée et tout ce qu'elle touchera ensuite le sera également.
- Eviter les contacts rapprochés avec toute personne présentant des symptômes de maladies respiratoires (toux et éternuements).

## V. MESURES SPECIFIQUES POUR LES ENFANTS < 6 ANS

### Jouets :

- Le matériel et les jouets peuvent être échangés entre enfants d'une même bulle.
- Les jouets lavables : peuvent être lavés une fois par semaine et autant de fois que nécessaire<sup>2</sup> au lave-vaisselle ou au lave-linge à 60° durant 30 min, avec du produit à vaisselle ou à lessive, ou passés au désinfectant.
- Les jouets non lavables : Ils ne doivent pas être échangés d'une bulle à un autre. Il est possible d'organiser une tournante entre des lots de jouets mis à disposition des enfants des jours différents (p.ex. un lot par jour de semaine; cela permet, en cas d'un enfant cas suspect, d'isoler quelques jours (3 à 5 jours) le lot de jouets non-lavables utilisés ce jour-là.
- Ranger le matériel utilisé la journée de manière méthodique.

### Siestes :

- En ce qui concerne les lits pour les siestes des plus jeunes : demander aux parents d'apporter un drap et une couverture individuels et veiller à couvrir complètement le lit avant que l'enfant ne se couche.
- Lors du déshabillage du lit, il est important d'encadrer la récupération du linge : ne pas secouer le linge, ne pas plaquer le linge contre soi, déposer directement le linge dans un sac (en tissu, par exemple une taie d'oreiller) sans le déposer au sol avant.
- Demander aux parents de laver le linge en machine pendant 30 min minimum à 60°C, une fois par semaine.
- Alternier la position des lits, pieds - tête, si c'est possible au niveau organisationnel.

---

<sup>2</sup> Autant que nécessaire = dans les situations suivantes:

- en cas de souillures par des liquides corporels
- lorsqu'un enfant a présenté des symptômes en cours de journée, dans les locaux où il a été présent (sol, mobilier, et tout ce qu'il aura touché...)

## VI. ANNEXE 1

### Précautions d'usage de l'eau de javel :

L'eau de Javel est une solution aqueuse d'hypochlorite de sodium qui a des propriétés contre les bactéries, virus, champignons, spores,.... Elle n'est à utiliser qu'en l'absence des enfants et avec les fenêtres ouvertes.

Pour la désinfection du sol et des surfaces : Utiliser de préférence de l'eau de javel : **Eau de javel à 12° (ou 3,6%), voir ci-dessous la dilution selon la concentration du produit initial, avec un temps de pose de 5 minutes.**

### Précautions d'usage de l'eau de javel :

- ✓ Les activités se déroulant en plein nature, son usage en camp, pour la désinfection des surfaces et objets, se fera sous forme de spray (voir page 6) pour ne préparer et n'utiliser que les quantités strictement nécessaires.
- ✓ Toujours utiliser des gants.
- ✓ Ne pas laisser l'eau de javel et autres produits désinfectants à portée des enfants.
- ✓ Ne jamais utiliser l'eau de javel en présence des enfants.
- ✓ L'eau de javel doit toujours être utilisée seule dans de l'eau froide (entre autres pour éviter le dégagement de vapeur toxique). Il ne faut donc pas la mélanger avec un autre produit d'entretien.
- ✓ Ne pas non plus mélanger l'eau de javel avec des solutions acides ou ammoniacales ni les utiliser de manière successive. Cela entraînerait une réaction chimique qui dégage des gaz chlorés très toxiques.
- ✓ Diluer en versant l'eau de javel dans le litre d'eau et non l'inverse !
- ✓ Les vapeurs sont irritantes et même toxiques pour le système respiratoire. Ouvrir les fenêtres et aérer la pièce pendant l'utilisation.
- ✓ L'eau de javel est corrosive et toxique, surtout sous forme concentrée. Elle peut provoquer des brûlures sur la peau et les yeux. En cas de brûlure sur la peau, laver à l'eau. En cas de projection dans les yeux, rincer abondamment à l'eau et consulter un ophtalmologue. En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire vomir, contacter le centre Antipoison au 070/245.245.

### Dilutions :

Eau de javel ayant une concentration minimum en hypochlorite de sodium de 0.1%.  
Pour arriver à cette concentration efficace :

Avec de l'eau de javel à 12° (ou 3,6%), il faut diluer 30ml d'eau de javel dans 1L d'eau ;

Avec de l'eau de javel à 18° (ou 5,3%), il faut diluer 20ml d'eau de javel dans 1L d'eau ;

Avec de l'eau de javel à 8° (ou 2,4%), il faut diluer 40 ml d'eau de javel dans 1L d'eau.

## Produits à base d'ammonium quaternaire

Pour la désinfection des surfaces souillées et toilettes, les produits recommandés sont soit à base d'eau de Javel soit à base d'alcool ou d'ammonium quaternaire.

Les dérivés d'ammonium quaternaire sont disponibles via des distributeurs spécifiques ou en pharmacie.

Ces désinfectants de surface sont nettement moins toxiques, (notamment au point de vue respiratoire) que l'eau de Javel. Dès lors, ces produits peuvent être utilisés en présence des enfants.

Ils ont une action désinfectante très efficace contre les bactéries, virus, champignons,... en une dizaine de minutes. Il faut s'assurer que le produit utilisé a une action virucide contre le Covid-19, autrement préférer les dilutions à l'eau de javel ou d'alcool.

Il faut appliquer le produit uniformément sur la surface propre à désinfecter, puis attendre que celle-ci soit bien sèche avant de l'utiliser. Il ne faut pas rincer.

Rappelons cependant leur coût nettement plus élevé que celui de l'eau de Javel.

### Précautions d'emploi de ces produits :

- ✓ Ne jamais mélanger à d'autres produits
- ✓ Utiliser des gants.
- ✓ Pour l'usage en cuisine et/ou la désinfection des surfaces en contact avec les denrées alimentaires (ex : table salle à manger), il convient de vérifier auprès du fournisseur que l'usage du produit est autorisé en cuisine.
- ✓ L'inhalation peut entraîner une irritation des voies respiratoires et des yeux
- ✓ En cas de projection dans les yeux, rincer abondamment à l'eau claire. Si une gêne persiste, consulter un ophtalmologue.
- ✓ Le produit peut également provoquer de petites irritations sur certaines peaux sensibles, il est donc préférable de ne pas en mettre sur la peau. En cas de contact avec la peau, laver à l'eau et au savon.
- ✓ Toujours bien aérer les locaux après l'utilisation des produits.
- ✓ En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire vomir, contacter le centre Antipoisons (070/245.245), voire le 112 en fonction de la gravité des symptômes